

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 septembre 2025

Convocation du 02/09/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 19

L'An deux mille vingt-cinq, le neuf du mois de septembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de septembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté.

Secrétaire de séance : M. Guillaume DUDÉ

DCM2025-09-092 **Renaturation des cours de l'école Louis DUDÉ – subventions accordées, attribution des lots, lancement du marché et décision modificative n°3 :**

Acte 1.1.1 : Commande publique – marchés publics

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que tous les lots sont fructueux et qu'ils ont été négociés par l'agence SCALE. Les offres sont les suivantes :

• Lot 1 VRD	COLAS	112 251.20€ HT
• Lot 2 Aménagements paysagers	Artisans paysagistes	26 977.85€ HT
• Lot 3 Mobiliers	Artisans paysagistes	62 120.50€ HT
• Lot 4 Préaux	Artisans menuisiers	38 435.00€ HT

TOTAL 239 784.55€ HT

Il précise également que les subventions suivantes ont été accordées (44,90% du montant des dépenses) :

financement	sollicité	accordé	observations
DETR	25 000,00	37 272,50	regroupé
DSIL	30 000,00		
Fonds vert	110 000,00	54 765,00	
Département	20 000,00	15 616,00	
	185 000,00	107 653,50	

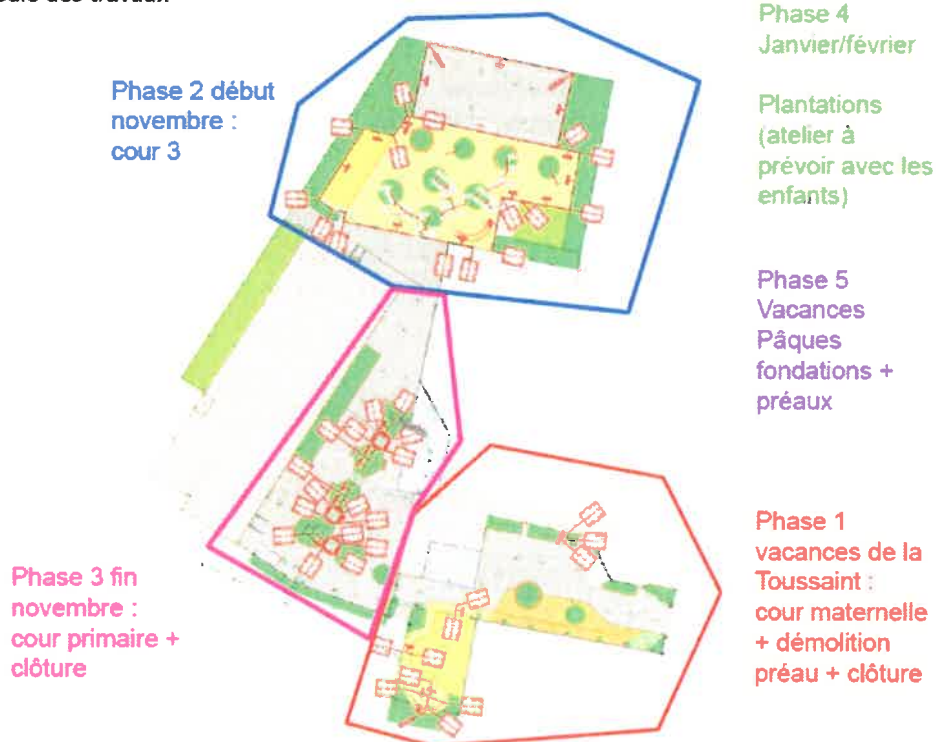
De plus, la commission propose de valider le choix des mobiliers et notamment l'assise bois qui remplace les gabions prévus initialement, le nouvel emplacement de l'abri vélos et de laisser à l'équipe enseignante le soin de choisir les RAL des mobiliers.

Le coût final de l'opération est le suivant :

Coût de l'opération					
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	Montant (TTC)	Déjà payé TTC	Reste à payer TTC
Maitrise d'œuvre					
	Agence SCALE	19 500.00 €	23 400.00 €	14 400.00 €	9 000.00 €
Études complémentaires / frais annexes					
Accompagnement technique	PNR Loire Anjou Touraine	2 800.00 €	3 360.00 €	- €	3 360.00 €
Relevé et plan topographique	EURL AB TOPO	1 080.00 €	1 296.00 €	1 296.00 €	- €
Détection et géoréférencement des réseaux	CONOTECH	1 550.00 €	1 860.00 €	1 860.00 €	- €
publicité consultation	MEDIALEX	497.51 €	597.01 €	597.01 €	0.00 €
Diagnostic amiante et Hydrocarbures aromatiques polycycliques	GEOTECHNIQUE	6 798.64 €	8 158.37 €	- €	8 158.37 €
Sous-total MOE/Études		32 226.15 €	38 671.38 €	18 153.01 €	20 518.37 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)					
LOT 1 VRD	COLAS	112 251.20 €	134 701.44 €		134 701.44 €
LOT 2 AMENAGEMENT PAYSAGER	Artisans paysagistes	26 977.85 €	32 373.42 €		32 373.42 €
LOT 3 MOBILIER	Artisans paysagistes	62 120.50 €	74 544.60 €		74 544.60 €
LOT 4 PREAUX	Artisans menuisiers	38 435.00 €	46 122.00 €		46 122.00 €
Sous-total travaux ou acquisitions		239 784.55 €	287 741.46 €		287 741.46 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		272 010.70 €	326 412.84 €		308 259.83 €
Ressources de l'opération					
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux sur travaux	Taux sur ensemble dépenses
DETR		accordé	37 272.50 €	15.54%	13.70%
DSIL	regroupé sur la DETR				
Autres aide Etat	Fonds verts	accordé	54 785.00 €	22.84%	20.13%
Conseil départemental	aides à l'investissement des communes	accordé	15 818.00 €	6.51%	5.74%
Sous-total aides publiques			107 853.50 €	44.90%	39.58%
Part de la collectivité	Fonds propres		164 357.20 €		
Participation de la commune - maître d'ouvrage			164 357.20 €		60.42%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			272 010.70 €		

L'entreprise de VRD peut intervenir dès la première semaine des vacances de la Toussaint et l'ensemble des travaux se réaliseront par phase en commençant par la cour de la maternelle.

Déroulé des travaux



Le Conseil Municipal,
 Vu le code de la commande publique,
 Vu les délibérations n°2025-03-052 en date du 25 mars 2025 et n°2025-06-078 en date du 10 juin 2025 autorisant le lancement de la consultation des entreprises et la négociation en directe,
 Sur proposition de la commission enfance, jeunesse,

Après en avoir délibéré :

Valide les travaux à réaliser.

Décide de retenir les offres des entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
N°1 VRD	COLAS	112 251,20€	134 701,44€
N°2 Aménagements paysagers	Les artisans paysagistes	26 977,85€	32 373,42€
N°3 Mobilier	Les artisans paysagistes	62 120,50€	74 544,60€
N°4 Préaux	Les artisans menuisiers	38 435,00€	46 122,00€
		239 784,55€	287 741,46€

Autorise Monsieur le Maire à signer les différentes pièces du marché.

Autorise Monsieur le Maire à déposer et signer la demande de permis de construire pour les préaux.

Compte-tenu de l'actualisation des offres et des subventions accordées, décide de procéder à la décision modificative suivante :

Section	Sens	Article	Modification des crédits	Total par section D/R
Investissement	Recettes	13461 (DETR), Opération n°20 (école élémentaire)	+ 37 272,50€	+ 107 653,50€
Investissement	Recettes	13462 (Fonds vert), Opération n°20 (école élémentaire)	+ 54 765,00€	
Investissement	Recettes	13413 (Département), Opération n°20 (école élémentaire)	+ 15 616,00€	
Investissement	Dépense	21312, Opération n°20 (école élémentaire)	+ 67 653,50€	+ 107 653,50€
Investissement	Dépense	21311, Opération n°14 (mairie)	+ 40 000,00€	

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Guillaume DUDE



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER



Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le



ID : 049-214900417-20250909-DCM2025_09_092-DE